

Le 9 décembre 1912, le Syndicat d'Oeuvres Sociales, Limitée, société éditrice, obtient sa charte fédérale, et M. Onésime Guibord, de Clarence Creek, est élu président.

Parmi les ouvriers de la toute première heure, on compte le R.P. Charles Charlebois, o.m.i., qui restera longtemps l'âme du journal, et M. Eugène Beaudry qui demeurera au service de l'entreprise jusqu'à sa mort, en 1952.

C'est le 27 mars 1913, qu'est imprimé le premier numéro du journal "Le Droit" dans un petit atelier situé au-dessus d'un garage, 88, rue York, Ottawa. Ce premier numéro n'a que six pages, mais les Canadiens français de la région l'attendent avec impatience.

Dès les premières semaines de son existence, l'entreprise éprouve de grandes difficultés financières. Mais grâce à la ténacité de ses fondateurs et au dévouement de ses employés et à la collaboration venue de l'extérieur, le journal tiendra bon et commencera sa marche ascendante.

En septembre 1915, l'entreprise déménage dans son propre édifice à l'angle des rues Dalhousie et Georges. Chaque service y dispose de locaux spacieux et bien outillés. En 1930, l'expansion exige des locaux plus vastes et plus modernes et l'on transporte bureaux et ateliers dans un nouvel immeuble, construit tout près, à 98 Georges.

Dix-huit ans plus tard, en 1948, le journal inaugure sa trentième année d'existence en transportant ses bureaux et salle de nouvelles à l'ancien édifice de la rue Dalhousie. Tout l'édifice de la rue Georges est consacré aux ateliers. Puis il faudra déménager l'atelier de composition des travaux de ville au rez-de-chaussée de l'immeuble de la rue Dalhousie.

Malgré tous ces changements, l'espace s'avère vite trop restreint. En 1951, la direction de la compagnie décide la construction d'un édifice unique, moderne et beaucoup plus vaste. En septembre 1953, l'érection du nouvel édifice de la rue Rideau commence. C'est au début de 1955 que l'administration et le personnel prennent possession des nouveaux locaux.

Au cours des premières années, la nouvelle compagnie consacre toutes ses activités à l'édition et la production du journal. Plus tard on entreprend l'impression de travaux de ville et dès 1930, l'imprimerie commerciale "Le Droit" constitue déjà un service important. Après avoir traversé péniblement les années de crise 1930-1939, ce service continue de progresser et atteint les

proportions d'une grande imprimerie; il dispose d'un personnel nombreux et d'un équipement moderne et varié.

En septembre 1952, le journal "Le Droit" publie son premier supplément hebdomadaire. Il comprend une section "comique" de huit pages et une section "magazine" de seize pages. Afin de faciliter l'expansion de ce supplément hebdomadaire, une compagnie distincte est formée en 1953, sous le nom d'Hebdo-Revue du Canada Français Ltée. Plusieurs quotidiens et hebdomadaires du Canada et même des Etats-Unis distribuent Hebdo-Revue à leurs lecteurs.

C K C H

Fondé par quelques citoyens de Hull en 1933, le poste CKCH devient la propriété du Syndicat d'Oeuvres Sociales Ltée en 1942. Il s'affilie au réseau français de la Société Radio-Canada le 22 octobre 1945. En 1947, les studios quittent le local de la rue Champlain pour s'établir au 121, rue Notre-Dame, dans l'édifice Le Centre. Quelques mois plus tard, le poste augmente de 250 à 1,000 watts et diffuse à 970 KC. Le transmetteur quitte Chelsea pour s'établir dans le nouvel édifice de CKCH, à Deschênes.

En 1955, la puissance du poste est élevée à 5,000 watts et le transmetteur est entièrement automatisé.

Le local de la rue Notre-Dame ne tarde pas à se faire exigu. En 1951, CKCH achète un terrain aux angles des rues Laval, Hôtel-de-Ville et Kent, Hull; la construction d'un immeuble approprié débute en 1959 pour se terminer au début de 1960.

2 - Buts et esprit de la compagnie

Dans un éditorial du premier numéro du journal "Le Droit", publié le 27 mars 1913, le rédacteur expose brièvement la raison d'être du nouveau quotidien. "Vu la situation pénible faite aux écoles catholiques françaises de notre province, écrit-il, les directeurs du Syndicat (d'Oeuvres Sociales Ltée) ont pensé que leur premier devoir était de publier un journal quotidien afin de mieux renseigner notre peuple et de prouver à nos adversaires que nous entendons lutter jusqu'au bout et avec des armes loyales". C'est donc un journal d'information catholique et canadien-français et un journal de lutte pour la défense de nos écoles, de notre langue, de notre religion. Ce double but deviendra aussi celui de tous les autres services qui s'ajouteront au journal.